

Université de Fribourg - Faculté des Lettres  
Département des Sciences sociales

**Plan d'études**  
**Programme de Bachelor à 60 crédits ECTS**

***Sociologie (F)***

du 19 décembre 2016  
actualisé le 01 septembre 2019

**Tables des Matières**

**1. Description générale du programme**

Titre obtenu  
Bases légales  
Début des études  
Discipline et objectifs d'apprentissage  
Perspectives professionnelles

**2. Structure du programme**

Organisation générale  
Plans selon les programmes de Bachelor à 120 ECTS des étudiant-e-s  
Tableaux synoptiques des modules  
Descriptif des modules

**3. Crédits et évaluation des apprentissages**

Octroi des crédits  
Évaluation des apprentissages  
Échec définitif  
Note finale

**4. Langues**

Langues d'enseignement  
Mention bilingue

**5. Convention BENEFRRI et inter-Universités**

**6. Mesures transitoires**

## 1. Description générale du programme

### Titre obtenu

Le programme d'études *Sociologie* à 60 crédits ECTS est mentionné sur le diplôme.

Le présent plan d'étude règle le programme d'études *Sociologie* à 120 crédits ECTS. Le programme d'études *Sociologie* à 60 crédits ECTS et le programme d'études *Sociologie* à 30 crédits ECTS sont réglés par les plans d'études respectifs.

Le présent plan d'étude règle le programme d'études *Sociologie* à 60 crédits ECTS. Le programme d'études *Sociologie* à 120 ECTS et le programme *Sociologie* à 30 crédits ECTS sont réglés par les plans d'études respectifs.

### Bases légales

Le présent plan d'études s'appuie sur le Règlement pour l'obtention du bachelor et du master à la Faculté des Lettres et des sciences humaines de l'Université de Fribourg (REG).

### Début des études

L'entrée dans le programme d'études *Sociologie* à 60 crédits ECTS (ci-après abrégé 60 ECTS) peut se faire au début du semestre d'automne ou au début du semestre de printemps.

### Discipline et objectifs d'apprentissage

L'objectif du programme d'études *Sociologie* à 60 ECTS est de former les étudiant-e-s à l'étude des processus sociaux, économiques et politiques dans les sociétés contemporaines, en les familiarisant avec les théories et outils d'analyse de la sociologie. Il vise à comprendre l'évolution du monde du travail et des institutions, le rapport à l'espace médiatique, public et politique, à appréhender les nouveaux modes de vie ou les dynamiques identitaires dans une société diversifiée. Il traite des interactions sociales, des rapports intergénérationnels et interethniques et des formes de communication au sein des institutions et auprès de populations différentes.

Le programme met l'accent sur l'acquisition des connaissances et méthodes scientifiques tout en développant les compétences pratiques. Les étudiant-e-s acquièrent des connaissances dans les domaines suivants :

- Changement social, économique et politique ;
- Sphère du travail et des professions ;
- Institutions administratives, juridiques, judiciaires, hospitalières, etc. ;
- Modes de vie des populations (migrants, jeunes, groupes professionnels, femmes, etc.) ;
- Interactions sociales, rapports intergénérationnels et dynamiques identitaires ;
- Altérité, migration et relations interculturelles ;
- Communication et médias.

Du point de vue de l'acquisition des compétences pratiques, le programme d'études *Sociologie* à 60 ECTS couvre les domaines suivants :

- Méthodes d'enquête en sciences sociales, quantitatives (questionnaire, connaissances de base en statistique pour les sciences sociales) et qualitatives (entretien, observation, vidéo, etc.) ;
- Gestion de projet et activités scientifiques (recherche bibliographique, analyse de données, synthèse, écriture, etc.) ;
- Capacités de communication orale et écrite ;
- Capacité d'analyse et de présentation de problématiques sociales.

### **Perspectives professionnelles**

Le programme d'études *Sociologie* à 60 ECTS ouvre la voie à des études de Master dans de nombreuses disciplines et débouche sur des emplois dans des secteurs professionnels divers, tels que :

- Organismes publics et administratifs
- Secteur de l'emploi et des ressources humaines
- Migration et relations interculturelles
- Jeunesse et famille
- Politique et associations (ONG, syndicats, fondations)
- Culture et animation
- Santé
- Intervention sociale
- Médias et communication

## **2. Structure du programme**

### **Organisation générale**

Le programme d'études *Sociologie* à 60 ECTS est structuré en 4 modules de 15 crédits ECTS, permettant l'acquisition d'un total de 60 crédits ECTS.

Les modules sont structurés sur la base d'objectifs pédagogiques. Chaque module permet à la fois l'acquisition de connaissances thématiques et de compétences pratiques. Les descriptifs des unités enseignements (cours, séminaires, travaux écrits, travaux de séminaires, conférences) précisent les thématiques traitées et les objectifs pédagogiques visés. Les formes de l'évaluation sont diversifiées et adaptées à chaque unité d'enseignement : examen écrit, examen oral, travail écrit, présentations en classe, rapports, etc. Le cursus garantit un équilibre entre les différentes formes d'évaluation.

### Plans selon les programmes de Bachelor à 120 ECTS des étudiant-e-s :

Selon le programme de Bachelor à 120 ECTS de l'étudiant-e, le profil du programme d'études *Sociologie* à 60 crédits ECTS diffère :

### Plan pour les étudiant-e-s inscrit-e-s dans le programme d'études de Bachelor *Anthropologie sociale* à 120 ECTS

Module <b>SOCIO 1</b>	(15 ECTS)	Structures et dynamiques sociales
Module <b>SOCIO 2</b>	(15 ECTS)	Thèmes spécialisés
Module <b>SOCIO 3</b>	(15 ECTS)	Valorisation des compétences
Module <b>SOCIAL REL</b>	(15 ECTS)	Module à choix (REL 1, REL 2 ou REL 3) dans le programme de Bachelor <i>Sciences des religions</i> à 120 ECTS

### Tableau synoptique des modules

Module Structures et dynamiques sociales	Module Thèmes spécialisés	Module Valorisation des compétences
<b>SOCIO 1 - 15 ECTS</b>	<b>SOCIO 2 - 15 ECTS</b>	<b>SOCIO 3 - 15 ECTS</b>
Cours <i>Stratification</i> (3 ECTS) Cours <i>Travail</i> (3 ECTS) Cours <i>Interactions</i> (3 ECTS) Cours <i>Altérité</i> (3 ECTS) Travail écrit (3 ECTS)	Cours ou séminaire I (3 ECTS) Cours ou séminaire II (3 ECTS) Cours ou séminaire III (3 ECTS) Travail de séminaire (6 ECTS)	Séminaire <i>Recherche</i> (3 ECTS) Séminaire <i>Atelier lecture, écriture, débat</i> (3 ECTS) Séminaire <i>Atelier sociologie appliquée</i> (3 ECTS) Travail de séminaire (6 ECTS)
<b>Module SOCIAL REL - 15 ECTS</b>		
Un module à choix (REL 1, REL 2 ou REL 3) dans le programme de Bachelor <i>Sciences de religions</i> à 120 ECT		

**Plan pour les étudiant-e-s inscrit-e-s dans le programme d'études de Bachelor Sciences des religions 120 ECTS**

Module <b>SOCIO 1</b>	(15 ECTS)	Structures et dynamiques sociales
Module <b>SOCIO 2</b>	(15 ECTS)	Thèmes spécialisés
Module <b>SOCIO 3</b>	(15 ECTS)	Valorisation des compétences
Module <b>SOCIAL ANTHRO</b>	(15 ECTS)	Module à choix ANTHRO 1, ANTHRO 2 ou ANTHRO 3) dans le programme de Bachelor <i>Anthropologie sociale</i> à 120 ECTS.

**Tableau synoptique des modules**

<b>Module Structures et dynamiques sociales</b>	<b>Module Thèmes spécialisés</b>	<b>Module Valorisation des compétences</b>
<b>SOCIO 1 - 15 ECTS</b>	<b>SOCIO 2 - 15 ECTS</b>	<b>SOCIO 3 - 15 ECTS</b>
Cours <i>Stratification</i> (3 ECTS) Cours <i>Travail</i> (3 ECTS) Cours <i>Interactions</i> (3 ECTS) Cours <i>Altérité</i> (3 ECTS) Travail écrit (3 ECTS)	Cours ou séminaire I (3 ECTS) Cours ou séminaire II (3 ECTS) Cours ou séminaire III (3 ECTS) Travail de séminaire (6 ECTS)	Séminaire <i>Recherche</i> (3 ECTS) Séminaire <i>Atelier lecture, écriture, débat</i> (3 ECTS) Séminaire <i>Atelier sociologie appliquée</i> (3 ECTS) Travail de séminaire (6 ECTS)
<b>Module SOCIAL ANTHRO - 15 ECTS</b>		
Un module à choix (ANTHRO 1, ANTHRO 2 ou ANTHRO 3) dans le programme de Bachelor <i>Anthropologie sociale</i> à 120 ECT		

**Plan pour les étudiant-e-s inscrit-e-s dans tout autre programme d'études de Bachelor à 120 ECTS**

Module <b>SOCIO 1</b>	(15 ECTS)	Structures et dynamiques sociales
Module <b>SOCIO 2</b>	(15 ECTS)	Thèmes spécialisés
Module <b>BASIC SOCIO</b>	(15 ECTS)	Bases en Sciences sociales
Module <b>METH SOCIO</b>	(15 ECTS)	Méthodes
<b>ou</b>		
Module <b>SCR/GKR</b>	(15 ECTS)	Sociétés, cultures, religions

**Tableau synoptique des modules**

<p><b>Module</b> <b>Structures et dynamiques sociales</b></p> <p><b>SOCIO 1 - 15 ECTS</b></p> <p>Cours <i>Stratification</i> (3 ECTS) Cours <i>Travail</i> (3 ECTS) Cours <i>Interactions</i> (3 ECTS) Cours <i>Altérité</i> (3 ECTS) Travail écrit (3 ECTS)</p>	<p><b>Module</b> <b>Thèmes spécialisés en sociologie</b></p> <p><b>SOCIO 2 - 15 ECTS</b></p> <p>Cours ou séminaire I (3 ECTS) Cours ou séminaire II (3 ECTS) Cours ou séminaire III (3 ECTS) Travail de séminaire (6 ECTS)</p>	<p><b>Module</b> <b>Bases en Sciences sociales</b></p> <p><b>BASIC SOCIO - 15 ECTS</b></p> <p>Cours <i>Introduction à l'Anthropologie sociale</i> (3 ECTS) Cours <i>Introduction à la Sociologie</i> (3 ECTS) Cours <i>Introduction à la Science des religions</i> (3 ECTS) Cours <i>Epistémologie</i> (3 ECTS) Cours <i>Sociologie</i> (3 ECTS)</p>
<p><b>Module</b> <b>Méthodes</b> <b>METH - 15 ECTS</b> ou <b>Module</b> <b>Sociétés, cultures, religions</b> <b>SCR/GKR - 15 ECTS</b></p>		

## **Descriptif des modules**

### **Module Bases en sciences sociales (BASIC SOCIO) 15 ECTS**

Descriptif : Ce module a pour objectif de transmettre les bases en sciences sociales (histoire des idées, théories, concepts, thématiques) dans les disciplines de la Sociologie, de l'Anthropologie sociale et de la Science des religions. Il vise également à sensibiliser les étudiant-e-s à l'approche scientifique et à l'épistémologie des sciences sociales.

Evaluation : Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

Unités d'enseignement :

- Cours *Introduction à l'Anthropologie sociale* (3 ECTS)
- Cours *Introduction à la Sociologie* (3 ECTS)
- Cours *Introduction à la Science des religions* (3 ECTS)
- Cours *Epistémologie* (3 ECTS)
- Cours *Sociologie* (3 ECTS)

### **Module Méthodes (METH SOCIO) 15 ECTS**

Descriptif : Ce module est consacré aux méthodes de recherche empirique en sciences sociales. Les enseignements forment également à la lecture critique des données empiriques et préparent les étudiant-e-s à la réalisation d'enquêtes.

Evaluation : Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

Unités d'enseignement :

- Cours *Méthodes qualitatives* (3 ECTS)
- Cours *Méthodes quantitatives* (3 ECTS)
- Cours *Méthodes audio-visuelles* (3 ECTS)
- Travail écrit (6 ECTS)

### **Module Sociétés, Cultures, Religions (SCR/GKR) 15 ECTS**

Descriptif : Les objectifs visés par ce module permettent aux étudiant-e-s d'acquérir des connaissances au sein de différentes disciplines des sciences sociales. Le module est composé d'unités d'enseignements en Sociologie, en Anthropologie sociale, en Science des religions ou autres disciplines. Un cycle de conférences interdisciplinaire est organisé régulièrement. Les étudiant-e-s choisissent dans la liste proposée. La langue d'enseignement est le français, l'allemand ou l'anglais.

Evaluation :

Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

Unités d'enseignement :

- Cours, séminaires et cycle de conférences : à choix dans la liste proposée (15 ECTS)

### **Module Structures et dynamiques sociales (SOCIO 1) 15 ECTS**

Descriptif : Le module propose des cours qui permettent de saisir les transformations du contexte économique, les modifications de la sphère de l'emploi et des professions ainsi que les changements de la structure sociale. Il met l'accent sur les rapports d'altérité, les relations de pouvoir et les interactions communicationnelles qui sont au fondement des sociétés modernes.

Evaluation : Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

Unités d'enseignement :

- Cours *Stratification* (3 ECTS)
- Cours *Travail* (3 ECTS)
- Cours *Interactions* (3 ECTS)
- Cours *Altérité* (3 ECTS)
- Travail écrit (3 ECTS)

### **Module Thèmes spécialisés (SOCIO 2) 15 ECTS**

Descriptif : Ce module vise à approfondir les différents champs de la sociologie ou disciplines proches. Les thèmes sont liés à des problématiques actuelles et discutent de l'émergence de nouveaux phénomènes sociaux, tout en les situant dans les débats théoriques contemporains. Les thématiques suivantes sont concernées : politique, communication et médias, migration et relations interethniques, famille, genre, jeunesse, nouvelles technologies, santé et corps, etc.

Evaluation : Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

Unités d'enseignement :

- Cours ou séminaire I (3 ECTS)
- Cours ou séminaire II (3 ECTS)
- Cours ou séminaire III (3 ECTS)
- Travail de séminaire (6 ECTS)

### **Module Valorisation des compétences (SOCIO 3) 15 ECTS**

Descriptif : Les enseignements de ce module visent, d'une part, à valoriser les connaissances sociologiques acquises par la participation à des projets de recherche empirique sur des thèmes variés. D'autre part, ils permettent de mobiliser les compétences et savoir-faire transférables dans d'autres domaines professionnels, au travers d'ateliers interactifs.

Evaluation : Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

Unités d'enseignement :

- Séminaire *Recherche* (3 ECTS)
- Séminaire *Atelier lecture, écriture, débat* (3 ECTS)
- Séminaire *Atelier Sociologie appliquée* (3 ECTS)
- Travail de séminaire (6 ECTS)



### 3. Crédits et évaluation des apprentissages

#### Octroi des crédits

L'octroi de crédits ECTS se base sur les prestations d'études accomplies par les étudiant-e-s dans le cadre des unités d'enseignement. Un crédit ECTS correspond à une charge de travail d'environ 30 heures. Les crédits ECTS sont attribués exclusivement lorsque les unités d'enseignement sont jugées réussies.

La validation des crédits des unités d'enseignements est la suivante :

- Les *Cours* donnés à raison de 2 heures hebdomadaires par semestre correspondent à une charge de travail de 3 crédits ECTS. Ils visent à transmettre des connaissances générales. Le style d'enseignement est principalement magistral.
- Les *Séminaires* donnés à raison de 2 heures hebdomadaires par semestre correspondent à une charge de travail de 3 crédits ECTS. Ils permettent d'approfondir des thèmes spécifiques et d'acquérir des compétences pratiques. Le style d'enseignement est interactif.
- Le *Cycle de Conférences* correspond à une charge de travail de 3 crédits ECTS.
- Les *Travaux de séminaire* correspondent à une charge de travail de 6 crédits ECTS. Ils doivent être rédigés dans le cadre d'un séminaire. Ils sont dirigés et corrigés par l'enseignant-e.
- Les *Travaux écrits* correspondent à une charge de travail de 3 ou 6 crédits ECTS. Ils doivent être rédigés dans le cadre d'un cours. Ils sont dirigés et corrigés par l'enseignant-e.

#### Evaluation des apprentissages

Les étudiant-e-s s'inscrivent sur le système informatique pour toutes les unités d'enseignement. Chaque unité d'enseignement est évaluée séparément. Elle est notée ou fait l'objet d'une décision « acquis » ou « non acquis ».

Les modes d'évaluation sont différenciés (examen écrit, examen oral, travail écrit, présentation orale, travail de groupe, etc.). Ils sont en adéquation avec l'enseignement fourni. Les modalités d'évaluation sont communiquées par les enseignant-e-s.

L'échelle de notation ordinaire pour les épreuves notées se compose des notes entières et des demi-points de 1 à 6, où 6 est la meilleure note. Les notes de 6 à 4 qualifient les évaluations réussies, les notes en dessous de 4 qualifient les évaluations non réussies.

Toutes les évaluations doivent être réussies (pas de compensation possible). Une évaluation non-réussie équivaut à un échec. Une évaluation non réussie peut être répétée 1 fois.

L'étudiant-e doit se soumettre à l'évaluation de l'unité d'enseignement dans laquelle il ou elle est inscrit-e- au plus tard à la quatrième session qui suit la période

d'inscription à cette unité. En cas de non-respect de cette règle, ou d'échec à cette session, un échec définitif à cette unité d'enseignement est prononcé.

Les modalités et délais de remise des *Travaux écrits*, des *Travaux de séminaire* ainsi que toute autre forme d'évaluation sont fixés par l'Unité Sociologie.

### **Echec définitif**

Les évaluations échouées peuvent être réitérées 1 fois. A la suite de deux échecs dans une unité d'enseignement, on considère que l'étudiant-e est en échec définitif à cette unité d'enseignement. Cette dernière ne peut pas être validée.

Si les étudiant-e-s obtiennent un échec définitif à une unité d'enseignement des modules *SOCIO 1*, *SOCIO 3*, *BASIC SOCIO*, ils ou elles ne peuvent pas poursuivre leurs études dans le programme d'études *Sociologie* à 60 ECTS. Ils ou elles ne peuvent pas non plus suivre le programme d'études *Sociologie* à 120 ou le programme d'études *Sociologie* à 30 ECTS de l'Université de Fribourg.

Si les étudiant-e-s obtiennent un échec définitif à une unité d'enseignement des modules *METH SOCIO*, *SOCIO 2*, *SCR/GKR*, *SOCIAL ANTHROPO*, *SOCIAL REL*, ils ou elles peuvent la remplacer par une autre unité d'enseignement afin d'obtenir les crédits nécessaires à la poursuite de leurs études.

### **Note finale**

La note finale du programme d'études *Sociologie* à 60 ECTS se compose de la moyenne des notes des modules validés.

La note d'un module résulte de la moyenne des unités d'enseignements qui la composent.

## **4. Langues**

### **Langues d'enseignement**

La langue d'enseignement du programme d'études *Sociologie* à 60 ECTS est le français. Les étudiant-e-s ont la possibilité de présenter les épreuves écrites ou orales en français, en allemand, en anglais ou tout autre langue à condition qu'ils aient obtenu l'accord des enseignant-e-s.

### **Mention bilingue**

Il n'est pas possible d'obtenir la mention bilingue au sein du programme d'études *Sociologie* à 60 ECTS.

## **5. Convention BENEFRi et inter-Universités**

Les étudiant-e-s inscrit-e-s au programme d'études *Sociologie* à 60 ECTS peuvent suivre des unités d'enseignement au sein des Universités de Berne, Neuchâtel et/ou Lausanne pour y obtenir un maximum de 15 crédits ECTS.

La demande d'autorisation doit être adressée au ou à la conseiller-ère aux études au plus tard une semaine avant le début du semestre pendant lequel sera dispensée l'unité d'enseignement choisie.

Pour faire reconnaître les crédits ECTS obtenus dans les autres universités, les étudiant-e-s sont prié-e-s de présenter les attestations reçues au ou à la conseiller-ère aux études.

## **6. Mesures transitoires**

Dès le semestre d'automne 2019, ce plan d'études remplace le précédent plan d'études *Sociologie* (année 2009).